PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,
AIX-EN-PROVENCE, LE 03 OCTOBRE 2026
(projet)

CLUBS REPRESENTES :

Du 04 (Alpes-de-Haute-Provence) : DLB ESCRIME (M. N. COLLOMP), représenté par M. GUBERT – 4 voix.

Du 05 (Hautes-Alpes) : aucun club représenté.

Du 06 (Alpes-Maritimes) : ANTIBES (M. J. TOURE) – 6 voix ; CANNES CE (Mme A. CAMPONOVO), représenté par S. BRIAND – 6 voix ; GRASSE CE (M. LADEVEZE), représenté par M. LE GROS – 7 voix ; LE CANNET ES (M. J-C BRUSCHINI) – 4 voix ; NICE OGC (Mme A. FERRARI), représenté par A. PENNACCHIETTI – 17 voix ; CANNES THE GUARDIANS (Mme P. LENGLET), représenté par C. ALEXANDRA – 2 voix ; CAGNES/MER (M. F. LAFLEUR), représenté par M. WEIBEL – 6 voix ; MANDELIEU (S. BRIAND) – 5 voix ; VILLEFRANCHE (Mme J. FERRARI), représenté par A. PENNACCHIETTI – 2 voix.

Du 13 (Bouches-du-Rhône) : AIX UC (M. P. RICHARD), représenté par F. FONTANILLAS – 6 voix ; AUBAGNE (Mme N. PETIT), représenté par ALEXANDRA – 7 voix ; GEMENOS (Mme S. PASTUREL), représenté par M. IMPERATORE – 7 voix ; MEYREUIL CE (Mme C. BOULEY) – 5 voix ; MARSEILLE EC (M. P. CABRERA) – 11 voix ; OLYMPIQUE EC (M. M. LEGROS) – sans voix (NA) ; ARLES CE (Mme V. FRIZON) – 7 voix ; OLYMPIQUE CC (M. C. MATTEI), représenté par M. MOLINA – 7 voix ; PAYS D'AIX (M. C. LEPRINCE), représenté par C. DEFOLIGNY – 9 voix.

Du 83 (Var) : FREJUS AMSL (M. P. OROSCO) – 6 voix ; DRAGUIGNAN CE (Mme A. CHAMAYOU), représenté par M. MOLINA – 7 voix ; COGOLIN CS (Mme MOREAU), représenté par M. MOLINA – 3 voix ; HYERES (Mme C. MERIALDO), représenté par C. SUCHET – sans voix (NA) ; TOULON VAR (M. H. COMES) – 7 voix ; SIX-FOURS SE (M. E. MAEREL), représenté par C. CAPITAINE – 6 voix ; SANARY (M. Y. MOAL) – 6 voix ; LA GARDE AJS (M. M. BANNWARTH) – 6 voix.

Du 84 (Vaucluse) : MONTEUX EC (M. S. VERNHES) – 6 voix.

Du 98 (Monaco) : MONACO (M. J-M. GROSSELLE), représenté par P. MERGUI – 8 voix.

Soit **29 clubs représentés sur 56 clubs affiliés**, totalisant **173 voix sur 248** (69,8 %) et 2 979 licences sur 3 948 (feuille d'émargement : annexe 6).

NON REPRESENTES :

Du 04 : SAINT AUBAN – NA ; MANOSQUE – 3 voix ; LES MEES – NA.

Du 05 : LA FINE LAME VEYNOISE – NA ; GAP HAUTES ALPES – NA.

Du 06 : LES LAMES DU LOUP – 4 voix ; ACADEMIE DE SABRE LASER – NA ; NICE CJE (excusé·e) – 6 voix ; RIVIERA EFA 06 – NA.

Du 13 : ISTRES SE – 3 voix ; AMICALE CRAU – 6 voix ; ESCRIME PROVENCE – 6 voix ; MARTIGUES – 3 voix ; GARDANNE – NA ; PAYS SALONNAIS – 6 voix ; AE TABARANT – NA ; MIRAMAS EC – 2 voix ; LES PENNES MIRABEAU – 3 voix ; MARIGNANE – 5 voix.

Du 83 : SEYNE/MER – 6 voix ; ED PAYS DE FAYENCE – NA.

Du 84 : CIE – NA ; ASE AVIGNONAISE – 6 voix ; GLAIVE DE CARPENTRAS – 3 voix ; CE ORANGEOIS – 6 voix ; LE FLEURET D'ARGENT L'ISLOIS (excusé·e) – 2 voix ; SORGUES CE – 5 voix.

Soit 27 clubs non représentés (75 voix).

PROJET

EGALEMENT PRESENTS :

Membres du Comité Directeur : Madame Christel GAVEN-MARY (Présidente), Monsieur Benoit GUBERT (Secrétaire Général), Madame Catherine DEFOLIGNY (Vice-Présidente), Monsieur Christophe IMPERATORE, Monsieur Frédéric MOLINA, Monsieur Allan PENNACCHIETTI, Monsieur André PIATKO, Monsieur Bruno SERVIGNAT (Trésorier), Madame Marianne WEIBEL.

Membres du Comité Directeur représentés : Monsieur Damien CABRERA (par Monsieur A. PERRIMOND, trésorier du CD13), Madame Aurélie CHAMAYOU (par Monsieur F. MOLINA), Monsieur Thierry DORBE (par Madame Christel GAVEN-MARY).

Membre du Comité Directeur excusé : Monsieur Jean-Marie GROSSELLE. Membres absents : Madame Haïfa JABRI, Monsieur Pierre VITALI.

Techniciens : Maître Donatella GUERCIA ATR. Maître Lionel PLUMENAIL CTS est excusé.

POINT 1 : ACCUEIL / MOT DE LA PRESIDENTE

Ouverture de séance à 10h10

Après le pointage des voix (29 clubs représentés, 173 voix sur 248 – annexe 6), Madame Christel GAVEN-MARY, Présidente de la Ligue d'Escrime Région Sud, déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire afin de rendre compte des activités de la saison sportive 2025-2026 et ouvre la séance :

Mesdames, Messieurs, Maîtres, Chers Amis,

C'est déjà ma troisième assemblée générale ordinaire de la Ligue d'Escrime Région Sud-Corse. Comme on dit, le temps passe très vite et j'avoue que je n'ai pas du tout vu passer cette année.

Cette année, et comme un bon nombre d'années, le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur nous accueille au sein de l'amphithéâtre du site d'Aix-en-Provence. Je les en remercie.

Je tiens à excuser spécialement :

Monsieur Rémy DEHLHOMME, Président de la Fédération française d'escrime,
Monsieur Pierre VITALI, Président du Comité corse d'escrime,
Monsieur Damien CABRERA, Président du Comité départemental d'escrime des Bouches-du-Rhône.
Monsieur Hervé LIBERMAN, représentant Monsieur Renaud MUSELIER, Président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais aussi Président de la commission sport du Conseil Régional Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de la Conférence Régionale du Sport, Président du CROS Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur
Monsieur Jean-Michel LECLERCQ, Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
Monsieur Jean-Philippe BALLET-BAZ, Directeur du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Je tiens à remercier les personnalités qui nous font l'honneur d'assister à nos travaux :

Madame Marianne SAVIN, Présidente du Comité départemental d'escrime des Alpes-Maritimes ;
Monsieur Frédéric MOLINA, Président du Comité départemental d'escrime du Var.

Je tiens à remercier le Cabinet ANTOINE GHIGO EXPERT COMPTABLE, mais particulièrement Laura AMORIM DE BRITO, Expert-comptable, ainsi que son associé Patrick GHIGO. Grâce à notre étroite coopération, nous avons pu, depuis quelques jours, vous faire parvenir par voie électronique le détail du compte de résultat, ainsi que le budget, soumis, entre autres, à votre approbation lors de cette assemblée générale.

Bien entendu, je laisserai le soin à Maître Donatella GUERCIA de faire le point des résultats sportifs.

Dès lors, nous pouvons passer à l'ordre du jour, mais avant, je veux souhaiter la bienvenue à Mesdames et Messieurs les nouveaux présidents de club.

POINT 2 : RAPPORT MORAL

Madame la Présidente présente le rapport moral de la saison 2025-2026. Elle salue Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur, les présidents de clubs, les cadres techniques, les maîtres et les amis présents.

PROJET

1. Introduction

L'assemblée générale est un moment important et très fort de la vie associative, qui rassemble les forces vives du mouvement sportif ; c'est un réel plaisir de les accueillir. Certains diront que, vu le prix de l'essence, il aurait été plus judicieux de tenir cette assemblée en visioconférence. La Présidente comprend l'argument, mais cette assemblée était prévue de longue date et c'est le seul moment de l'année où tout le monde, ou presque, se retrouve en présentiel.

L'année sportive 2025-2026 se termine et la nouvelle saison a déjà débuté. Après avoir pris ses marques l'an passé, la Présidente indique que cette année a été « plus calme, façon de parler » : elle commence à connaître les rouages de la Ligue, de la FFE et de toutes les organisations avec lesquelles il faut travailler, même s'il y a toujours des impondérables, et il y en a eu. Elle confirme que la fonction reste « une aventure de tous les jours », absorbante, très prenante et chronophage.

2. Licences et conjoncture

En fin de saison 2025-2026, la Ligue compte plus de 4 000 licenciés : l'objectif de l'an dernier est donc atteint et dépassé. La Corse a hélas quitté la Ligue et des licenciés ont également été perdus, ce qui était prévisible à N+2 des Jeux olympiques ; l'assemblée avait voté l'an passé un budget prévoyant 20 % de baisse. La Ligue a « limité la casse », comme la FFE qui termine la saison avec 57689 licenciés.

La Présidente reconnaît que la conjoncture économique et géopolitique n'est pas bonne. Des présidents de clubs lui indiquent que moins de personnes s'inscrivent : avec la baisse du pouvoir d'achat, on privilégie l'essentiel plutôt que les loisirs ou le sport, qui coûteraient trop cher, d'autant plus avec le prix de l'essence.

3. Le sport en France en 2026 : budget de l'État et économie du sport

La Présidente donne quelques chiffres. En 2026, l'économie du sport en France traverse une période charnière : le secteur privé affiche une santé historique, tirée par l'élan des Jeux de Paris 2024, tandis que le budget de l'État subit une baisse notable en raison des efforts de rigueur budgétaire nationale. Pour la période 2025-2026 :

- **Budget de l'État, trajectoire à la baisse.** Après les sommets atteints pour l'organisation des Jeux olympiques (1,8 milliard d'euros en 2024), la mission Sport est dotée de 849,3 millions d'euros pour 2026, soit -4,6 % par rapport à l'année précédente. Les crédits de paiement effectifs du programme « Sport » (programme 219) s'élèvent à 554,4 millions d'euros (-6,5 % par rapport à 2025) ; les autorisations d'engagement, plafond des dépenses futures de l'État, chutent de 19,1 %.
- **Pass'Sport.** L'aide à l'inscription des jeunes est dotée de 39,2 millions d'euros, mais son fonctionnement a été modifié : les 6-13 ans sont exclus du programme sport et basculés vers la mission Jeunesse.
- **Agence Nationale du Sport (ANS).** Son soutien repose massivement sur les taxes affectées (plafonnées à 240 millions d'euros), notamment les prélèvements sur la Française des Jeux (180 millions) et sur les paris sportifs en ligne, ces derniers ayant généré plus d'un milliard d'euros.
- **Horizon 2030.** Une nouvelle enveloppe de 54,8 millions d'euros est activée pour amorcer le déploiement opérationnel des Jeux olympiques d'hiver des Alpes françaises 2030 – sujet que, selon la Présidente, Hervé LIBERMAN pourrait évoquer mieux que quiconque.
- **Économie globale du sport.** Malgré la frilosité du budget de l'État, la filière privée n'a jamais été aussi bien portée : 80,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 2,7 % du PIB français.

C'est là, souligne la Présidente, que se trouve le paradoxe du sport français en 2026 : le mouvement sportif tire la sonnette d'alarme. Les études économiques du secteur indiquent qu'un euro investi dans le sport génère jusqu'à 13 euros d'économies collectives, grâce à la réduction de la sédentarité, qui coûte 140 milliards d'euros par an à la santé publique. Face à la baisse des subventions d'État, ce sont les collectivités locales (communes, départements) qui supportent la majorité du financement des infrastructures de proximité (piscines, gymnases), au prix de fortes tensions budgétaires.

4. Un modèle économique à inventer ; le prix des licences

Dans son rapport moral de l'an passé, la Présidente évoquait la nécessité de « trouver un nouveau modèle économique dans le monde associatif et le monde sportif car il n'y avait plus d'argent, plus de bénévoles et de moins en moins d'enseignants », en prévenant que tout disparaîtrait si rien n'était fait. Elle constate qu'un an plus tard « on est au même endroit : rien n'a été fait, ou si peu ».

Certains disent, ou ont déjà dit : « On augmente encore les licences. » La Présidente les a entendus, mais demande comment faire quand on annonce des baisses, voire des suppressions de subventions. La Ligue essaie toujours d'aider les clubs à travers les subventions qu'elle reçoit et les licences perçues. Sans cela, elle ne pourrait pas aider à l'organisation des compétitions, à l'indemnisation des arbitres, à l'organisation de stages pour toutes les catégories, à la détection, à la formation, etc. : toutes ces aides font partie de l'ADN de la Ligue. Une question subsiste : comment faire sans augmenter légèrement les licences ? La Présidente indique ne pas encore avoir la réponse, mais chercher des solutions au quotidien, et se dit preneuse de toutes les idées.

PROJET

5. Le para-escrime

L'année a été marquée par l'intégration du para-escrime dans la FFE, qui en a pris la délégation au 01/01/2026. « Là aussi, quelle aventure » : tout est à découvrir et à faire, sans moyen supplémentaire et sans compétence préalable. La Ligue peut heureusement compter sur des clubs engagés dans le para-escrime, comme Orange, Nice et Fréjus et j'en oublie sans doute. La Présidente a pris son « petit bâton de pèlerin » pour découvrir ce monde paralympique qu'elle ne connaissait pas, et a été surprise de trouver un monde dynamique, avec des athlètes exemplaires qui en veulent toujours plus. Son immersion dans la Coupe du monde d'Orange lui a donné une autre vision de la discipline, et elle engage chacun à assister au moins une fois à une compétition para : on en ressort avec une autre vision de la vie.

Le chantier est « vaste, très vaste », mais rien n'est impossible avec de la bonne volonté et de bons référents, Thierry DORBE et Donatella GUERCIA. Les idées sont nombreuses, les moyens financiers et humains peu nombreux, mais la Présidente se dit optimiste. Le développement du para-escrime est l'un des objectifs principaux des prochaines années. Le programme prévisionnel est disponible ICI .

6. CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur et FFE

Cette année encore, le CREPS et la Ligue vont renouveler la convention qui les unit. Elle concerne toutes les actions de la Ligue se déroulant sur le site d'Aix-en-Provence et fixe les conditions d'occupation de la salle d'armes et des hébergements. Le site d'Aix accueille le CFF (anciennement pôle espoirs fleuret), les regroupements régionaux aux trois armes et les formations aux brevets fédéraux, sans oublier l'internat des jeunes du pôle et le service médical. La Présidente remercie Monsieur Jean-Philippe BALLET-BAZ, nouveau directeur du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que Monsieur Loïc GOURDON et toutes les équipes du CREPS d'Aix, qui facilitent la tâche de la Ligue « dans les méandres des différents services du CREPS ».

Concernant la FFE, cela fait deux ans que Monsieur Rémy DELHOMME a été nommé à sa présidence. Cette nouvelle gouvernance met tout en œuvre pour fidéliser les licenciés et travaille en concertation avec toutes les ligues. Ce n'est pas facile tous les jours mais « on avance pas à pas » ; là aussi, le chantier est vaste.

7. Subventions et partenaires institutionnels

L'association manifeste une grande énergie pour aller chercher des subventions, qui représentent environ un tiers de son budget. La Présidente remercie tout particulièrement :

- pour la Région : son Président, Monsieur Renaud MUSELIER, pour tout ce qu'il fait pour le sport en général et plus particulièrement pour l'escrime ; son attaché au sport, Alexandre CAMARENA, « qui envoie toujours les SMS qui font plaisir » lorsque la subvention souhaitée est obtenue ; et, au quotidien, Fabienne MOURNAUD et Laurent PEYRAS ;
- pour la DRAJES : Amandine GARBIN, chargée de l'aide à l'emploi, qui aide la Ligue dans l'étude des dossiers de création ou de consolidation de l'emploi ;
- Maximilien ADMENT, qui a quitté la région et a tant aidé la Ligue les années précédentes. Elle souhaite la bienvenue à son successeur.

8. Formation professionnelle et brevets fédéraux

La formation professionnelle est un élément essentiel de l'escrime : sans enseignants, il n'y a pas de clubs et encore moins d'adhérents. Pour la saison 2025-2026, la Ligue a aidé plusieurs enseignants engagés dans une formation BPJEPS, DE et DESJEPS, et continuera d'aider tous ceux qui veulent se former au BPJEPS, au DE ou à tout autre diplôme professionnalisant, voire DU. La formation régionale aux brevets fédéraux permet de franchir un premier palier et d'enseigner en autonomie ; l'an passé, elle a compté 12 stagiaires.

9. Jeux olympiques et paralympiques Alpes 2030

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sera une terre d'accueil pour les Jeux olympiques et paralympiques Alpes 2030. La route qui y mène est « sinueuse, voire très sinueuse, comme une route de montagne ». Malgré les turpitudes actuelles, la Présidente ne doute pas de la réussite de ces Jeux. La Ligue s'engage à travailler, sans savoir encore comment, au côté de la Région et du CROS, dans la limite de ses compétences puisque l'escrime est un sport d'été et non d'hiver ; les actions potentielles seront définies avec la Région.

10. Remerciements

La Présidente exprime sa gratitude envers les financeurs de la Ligue, tous les bénévoles et tous les clubs, et remercie plus particulièrement toutes les personnes (bénévoles, collaborateurs, cadres techniques) qui participent activement à la vie de la Ligue, en citant :

- **Elodie** : « la pierre angulaire de la Ligue, le rouage essentiel », sans qui la Ligue ne pourrait continuer à exister, toujours présente, à l'écoute de tout le monde, qui essaie de résoudre tous les problèmes, ce qui n'est pas toujours facile ;
- **Maître Lionel PLUMENAIL**, « toujours là quand j'ai besoin, sauf aujourd'hui, mais pour des raisons louables » ;

PROJET

- **Maître Donatella GUERCIA**, « Madame brevets fédéraux » et « Madame logistique » de l'administration sportive de la Ligue : sans elle, pas de brevets fédéraux, de calendriers, de classements ni de feuille de route ;
- **Christophe IMPERATORE**, « Monsieur ANS-PSF » de la Ligue, personne indispensable au bon fonctionnement de la Ligue pour les demandes ANS-PSF, qui ne compte pas son temps pour aider les clubs dans leurs demandes de subventions.

La Présidente remercie l'assemblée d'avoir bien voulu prêter attention à ses propos.

Vote du rapport moral.
Pour : unanimité des voix exprimées
Contre : 0
Abstention : 0

→ Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

POINT 3 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGO DU CRE DU 04 OCTOBRE 2025

Vote du PV.
Pour : unanimité des voix exprimées
Contre : 0
Abstention : 0

Le PV est approuvé à l'unanimité.

POINT 4 : RAPPORT D'ACTIVITÉ

Présentation du rapport d'activité par Monsieur Benoit GUBERT, Secrétaire Général.

1. Assemblée Générale Ordinaire du 4 octobre 2025

L'AGO s'est tenue au CREPS d'Aix-en-Provence et a rendu compte de la saison 2024-2025, en présence de la FFE, de la DRAJES et de la Région. Les points essentiels :

- Changement de dénomination : à la suite du départ de la Corse, la Ligue Région Sud-Corse devient la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur (Région Sud).
- Bilans moral, financier et sportif de la saison 2024-2025 présentés et approuvés à l'unanimité.
- Résultat financier : excédent de 6 396 € et trésorerie de 128 699 € ; quitus donné au trésorier.
- Licences : plus de 5 000 licenciés en fin de saison 2024-2025 (5 100 avec la Corse, 4 800 sans), portés par l'effet JO.
- Nouveaux tarifs de licences 2025-2026 adoptés au vote (106 pour, 50 contre, 20 abstentions), ainsi que le budget prévisionnel 2025-2026 (approuvé à l'unanimité).
- Rapport sportif : riche palmarès régional (nombreux podiums nationaux, européens et mondiaux) ; 4 nouveaux espoirs en pôle.
- Arbitrage : pénurie confirmée – sur 150 jeunes formés, seuls 3 à 4 ont achevé le cursus complet.
- Contexte évoqué par la Présidente et les invités (FFE, DRAJES, Région) : forte baisse annoncée des subventions publiques au sport (-17,6 % sur le budget national), justifiant la hausse des licences.

2. Réunions de bureau

Cinq réunions de bureau se sont tenues au cours de la saison, en visioconférence :

17/11/2025 – en visio
- Point sur les licences
- Procédure VSD
- Photocopieur
- Point matériel
- Médecin de ligue

12/02/2026 – en visio
- Point sur les licences
- Matériel – kits 1ère touche
- Achat de pistes pour la ligue

PROJET

30/03/2026 – en visio

- Affaire VSD
- Matériel
- Para-escrime
- Logo de la ligue

05/05/2026 – en visio

- AG FFE
- Augmentation des licences
- Campagne ANS/PSF

29/06/2026 – en visio

- Affaire VSD
- Administratif
- Handisport / Para-escrime
- EPI sur les vêtements
- Fête des jeunes

3. Comité Directeur – synthèse des réunions

Quatre réunions du Comité Directeur ont eu lieu durant la saison. Le procès-verbal du 6 juillet 2026 demeure, à ce jour, un projet en attente d'approbation.

24 novembre 2025 – en visio (procès-verbal approuvé le 16/02/2026)

Accueil : félicitations à Thierry DORBE pour son élection, présent pour la première fois au CD.

CD FFE du 15/11/2025 : démission du secrétaire général Thierry MARDARGENT, remplacé par Hugues LEMERRE ; approbation du règlement du challenge M13.

Calendrier institutionnel : réajusté : CD du 30 mars 2026 avancé et tenu en présentiel à Mandelieu le 28 mars ; CD du 4 juillet 2026 en visio ; bureau reporté au 22 juin et CD au 29 juin 2026.

Licences : 3 510 licenciés au 31/12/2024, soit -22,6 % (national -11,52 %) ; fortes disparités territoriales (voir tableau des licences).

Financier : suivi non produit (expert-comptable proche de son congé maternité) mais comptes annoncés à jour et positifs.

Matériel : vote du tarif dégressif de rachat des kits 1ère touche (10 pour, 1 contre, 1 abstention), pour une recette attendue de 7 950 € ; lancement d'un inventaire complet confié à Nicolas WAGNER ; démarches pour l'achat de 2 à 4 pistes.

Sportif / Arbitrage : hausse du nombre de compétitions, regroupements de sélection aux trois armes ; limite de 4 h d'arbitrage/jour en jeunes ; signalements d'agressivité envers les arbitres.

Divers : bonne 1ère compétition à Draguignan ; PSF 2024 validé (un club devra restituer 2 500 €) ; fermeture de la Ligue du 24/12/2025 au 01/01/2026.

16 février 2026 – en visio (procès-verbal approuvé le 13/04/2026)

Accueil : hommage à Christian PREAUDAT ; naissance de Sandro, fils de Laura (expert-comptable de la Ligue).

CD FFE du 02/02/2026 : succès des Championnats de France Élite à Coubertin ; Championnat d'Europe seniors déplacé à Antony ; changement au Bureau fédéral (Mme PASTUREL-BROUCKSAUX remplace Mme ALAYRAC) ; approbation du règlement M17 escrime artistique.

Para-escrime : délégation confiée à la FFE (31/12/2025 – 31/12/2029) ; incertitudes sur la mise à disposition et le coût de location des handifix (≈ 100 €/jour/fauteuil, 14 fauteuils nécessaires par compétition).

Campagne ANS/PSF : pas de baisse annoncée à ce stade ; complexité croissante des dossiers relevée par Christophe IMPERATORE.

Procès-verbal : approbation du PV du 24/11/2025, avec correction actée (vote de Frédéric MOLINA).

Licences : ligue à -13,6 % (FFE -11 %) ; objectif affiché de 4 000 licenciés.

Financier : situation jugée conforme à la cible.

Matériel : 3 070 € déjà encaissés sur les kits 1ère touche ; inventaire détaillé du parc de pistes (8 hors service, 10 en état, 4 neuves) ; projet d'achat de 4 pistes supplémentaires et de « scoreurs » (~16 000 €) ; fournisseur écarté pour mauvaise qualité.

Sportif : annulation de la Fête des Jeunes 2027 initialement prévue à Valence (coût trop élevé) ; réflexion sur la redynamisation des catégories M17/M20.

Arbitrage : évolution de la JNA vers un format QCM en ligne ; constat d'arbitres validés sans jamais avoir arbitré en compétition.

PROJET

13 avril 2026 – en visio (procès-verbal approuvé le 06/07/2026)

Réunion tenue en visio en raison du contexte international (guerre en Iran) et de la hausse du prix du carburant.

CD FFE des 09/03 et 28/03/2026 : annulation puis report de 6 coupes du monde ; AG FFE/IFFE le 25/04 ; révision du règlement médical (sur-classements, consultation cardiologique obligatoire tous les 5 ans dès 60 ans) applicable au 01/09/2026 ; marquage CE obligatoire des tenues (350N/800N) et masques (1600N), contrôles dès 2026-2027 ; « La Lame » devient prérequis obligatoire pour entrer en formation d'arbitrage ; dispositif e-learning de prévention des violences obligatoire pour dirigeants et enseignants ; hausse des droits d'inscription aux compétitions et des tarifs de licences et d'affiliation.

Affaire VSD : procédure d'appel engagée par les prévenus (coût 6 390 €) ; frais d'avocat cumulés supérieurs à 72 000 € depuis 13 ans de procédure.

Kits 1ère touche : 3 350 € récupérés à date ; restent à récupérer les kits de Toulon, Avignon et Rians.

Pistes : devis reçus de Malterre, Prieur et Léon Paul (≈ 13 000 € pour 4 pistes) ; l'offre Léon Paul/Malterre à 14 000 € est écartée ; devis Escrime Diffusion toujours attendu.

Personnel : révision de la fiche de poste de Donatella GUERCIA (70 % formation/vie sportive/développement, 10-20 % administratif, 10-20 % entraînements).

Procès-verbal : approbation du PV du 16/02/2026, avec correction, à l'unanimité.

Licences : région à -15,6 % ; Les Mées +400 % ; club de Nice à 637 licenciés ; Avignon -39 % (départ du maître d'armes).

Subventions : enveloppe PSF 2026 de 75 381 € (+9,8 % vs 2025), répartie 50 % clubs / 50 % ligue et comités départementaux, sur 4 axes : fidélisation, formation, féminisation (20 %), para-escrime (15 %).

Arbitrage : seuls 8 à 9 arbitres sont allés au bout du cursus pratique ; recrutement d'Anne-Laure BERTHIER comme référente FFE arbitrage détachée à temps plein.

Communication : présentation d'un nouveau logo modernisé (Elodie AYAULT), bien accueilli, avec demande d'amélioration de la visibilité du para-escrime.

Sportif : préparation de la Fête des Jeunes (stage CREPS d'Aix le 30 mai) ; clarification terminologique « para escrime » ; 3 clubs actifs en para-escrime (Nice, Fréjus, Orange).

06 juillet 2026 – en visio (procès-verbal en projet, non encore approuvé)

Accueil : hommage à Maître Jérémy LIEBGOTT, qui quitte le club de Gémenos après 11 ans pour Toronto.

CD FFE : 1,1 M€ d'ANS attribués à la FFE ; objectif de féminisation atteint (20 %), para-escrime à 12,5 % pour un objectif de 14 % ; distance entre pistes portée à 2,50 m ; contrôle matériel obligatoire progressif aux championnats de France dès 2026-2027 ; suppression du pool d'arbitres fleuret en épreuves nationales (fourniture par les clubs).

Suivi VSS : certificats obligatoires pour l'affiliation 2026/2027 (modules dirigeants et enseignants) ; 7 clubs de la Ligue en règle à ce jour.

Affaire VSD : arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence rendu le 29/06 (condamnation avec sursis probatoire et obligation d'indemnisation) ; renvoi sur intérêts civils au 14/12/2026 ; frais d'avocat 22 000 € sur l'année, 77 642 € depuis 2019.

Kits 1ère touche : environ 4 000 € récupérés ; kits restants à Toulon, Avignon et Aix, avec revente à prix réduit envisagée.

EPI : rappel des obligations réglementaires (registre EPI) à la suite d'un contrôle administratif au club d'Orange.

Procès-verbal : approbation du PV du 13/04/2026, avec modification, à l'unanimité.

Licences : 4 160 licenciés, soit -14,2 % (budget construit sur -20 %, année post-J.O.) ; disparités territoriales détaillées dans le tableau ci-dessous.

Tarifs : tarifs de licences 2026/2027 adoptés, avec opposition des clubs des Alpes-Maritimes à toute nouvelle hausse.

Subventions : enveloppe 2026 de 75 380 € ; 8 dossiers clubs retenus, 3 rejetés ; versements attendus en septembre.

Arbitrage : JNA en distanciel – résultats jugés décevants mais format QCM apprécié ; formation d'arbitrage rendue obligatoire pour les entrants en cursus régional.

Fête des Jeunes 2026 : bons résultats sportifs (fleurettistes d'Aix, Roxane à l'épée) ; coût provisoire ≈ 7 500 € ; édition 2027 à Mâcon.

Para-escrime : Thierry DORBE élu à la commission nationale para-escrime ; litige sur la facturation des handifix par la FFH.

Loisirs : bilan de saison en baisse en épée (109 participants) ; ouverture envisagée aux tireurs classés national la saison prochaine.

PROJET

4. Évolution des licences sur la saison

Le budget 2025/2026 avait été construit sur une hypothèse prudente de -20 % de licenciés, conformément à la tendance observée deux ans après chaque olympiade. La Ligue a in fine limité la baisse à -14,2 %, pour terminer la saison à 4 160 licenciés.

Réunion / Date	Nombre de licenciés	Évolution vs saison précédente	Repère national / cible
CD du 24/11/2025	3 510 (au 31/12/2024)	-22,6 %	FFE : -11,52 % / Budget : -20 %
CD du 16/02/2026	n.c.	-13,6 %	FFE : -11 % / Objectif : 4 000
CD du 13/04/2026	4 003	-15,6 %	Budget : -20 % / Objectif : rester ≥ 4 000
CD du 06/07/2026	4 160	-14,2 %	Budget : -20 % (année post-J.O.)

La baisse s'est progressivement atténuée au fil de la saison (-22,6 % en novembre 2025, -13,6 % en février puis -15,6 % en avril, pour se stabiliser à -14,2 % en juillet 2026), la Ligue restant globalement plus résiliente que la moyenne nationale (-11 % à -11,5 % selon les périodes). Les Alpes-de-Haute-Provence (04) se distinguent par une progression continue (de +22 % à +20 %, portée notamment par le club des Mées), tandis que Monaco et les Hautes-Alpes (05) enregistrent les baisses les plus marquées.

5. Taux de présence aux réunions du Comité Directeur

Le tableau ci-dessous récapitule la présence des membres élus du Comité Directeur aux quatre réunions de la saison. Une personne représentée par un autre membre est comptabilisée comme présente pour le calcul du taux.

Membre du Comité Directeur	24/11/2025	16/02/2026	13/04/2026	06/07/2026	Taux
Damien CABRERA	Présent	Présent	Excusé	Présent	75 %
Catherine DEFOLIGNY	Présent	Présent	Présent	Présent	100 %
Thierry DORBE	Présent	Présent	Présent	Présent	100 %
Christel GAVEN-MARY (Présidente)	Présent	Présent	Présent	Présent	100 %
Jean-Marie GROSSELLE	Présent	Excusé	Présent	Présent	75 %
Benoit GUBERT (Secrétaire Général)	Présent	Présent	Présent	Présent	100 %
Christophe IMPERATORE	Présent	Présent	Présent	Présent	100 %
Frédéric MOLINA	Présent	Présent	Présent	Présent	100 %
Allan PENNACCHIETTI	Représenté	Présent	Présent	Présent	100 %
André PIATKO	Présent	Présent	Présent	Présent	100 %
Bruno SERVIGNAT	Présent	Représenté	Présent	Présent	100 %
Marianne WEIBEL	Présent	Présent	Présent	Présent	100 %
Aurélie CHAMAYOU	Absent	Absent	Absent	Absent	0 %
Haïfa JABRI	Absent	Absent	Absent	Absent	0 %
Pierre VITALI	Absent	Absent	Absent	Absent	0 %

Taux de présence global du Comité Directeur sur la saison : 77 %

6. Perspectives : développement du para-escrime (saison 2026-2027)

Un rapport a été présenté par Thierry DORBE, référent para-escrime de la Ligue, proposant un cadre de structuration régionale pour la saison 2026-2027. L'état des lieux identifie plusieurs clubs déjà engagés (Nice, Fréjus, Marseille, Orange) mais une pratique encore hétérogène selon les territoires, freinée par le manque de matériel spécifique et de formation des enseignants. Le rapport propose notamment de conforter le rôle du référent, de créer un réseau régional de clubs, d'intégrer le para-escrime au règlement sportif régional et d'organiser deux compétitions régionales à Orange (10-11 octobre 2026 et 9-10 janvier 2027, intégrées au classement national). Une démarche de prospection a par ailleurs été engagée durant l'été 2026 auprès d'une vingtaine de centres de rééducation de la région afin de créer des passerelles vers la pratique. L'objectif affiché pour la saison est de recenser, structurer, former, développer puis faire compétiter, avant une montée en puissance prévue pour la saison 2027-2028.

PROJET

7. Subventions PSF

La parole est donnée à Monsieur Christophe IMPERATORE, référent PSF de la Ligue, pour le point PSF/ANS.

Monsieur IMPERATORE précise que, pour la Ligue, il a fallu intégrer cette année le para-escrime, qui représente 15 % de l'enveloppe, ainsi que la féminisation, sans pour autant faire de discrimination. Pour mémoire, l'enveloppe PSF 2026 s'élève à 75 380 € (75 381 € selon le CD du 13 avril 2026, soit +9,8 % par rapport à 2025), répartie pour moitié entre les clubs et pour moitié entre la Ligue et les comités départementaux, sur quatre axes (fidélisation, formation, féminisation à 20 %, para-escrime à 15 %) ; 8 dossiers de clubs ont été retenus et 3 rejetés, les versements étant attendus en septembre.

Monsieur Allan PENNACCHIETTI indique que le club de Nice a pris la décision de ne pas déposer de demande, en raison de la complexité des dossiers. Madame Christel GAVEN-MARY, qui siège à la commission ANS nationale, le confirme : on est face à une déconnexion entre les décideurs et les clubs de terrain.

Le Comité Directeur remercie Christophe IMPERATORE, référent PSF de la Ligue, pour son investissement et l'accompagnement apporté aux clubs tout au long de la saison dans le montage et le suivi de leurs dossiers de subvention.

8. Compétitions organisées en région durant la saison 2025-2026

La Ligue a accueilli ou participé à plusieurs compétitions d'envergure nationale et internationale au cours de la saison. La Coupe du monde cadets (M17) au fleuret s'est tenue à Cabriès du 5 au 7 décembre 2025. La Coupe du monde satellite de para-escrime (épée et fleuret fauteuil) a eu lieu à Orange les 16 et 17 mai 2026. Les Championnats de France de fleuret, catégories M17 et M20, se sont déroulés à Marseille les 30 et 31 mai 2026, avec de bons résultats pour les tireurs de la Ligue (victoire de Romane en N2 dames M17, victoire de Jeanne en N2 dames M20, plusieurs podiums par équipes). Enfin, la Ligue a participé à la Fête des Jeunes 2026 : bonne organisation malgré la chaleur, et de bons résultats sportifs (notamment les fleurettistes d'Aix et Roxane, 11e à l'épée).

Conclusion

Sur les quatre réunions du Comité Directeur de la saison 2025/2026, le taux de présence global s'établit à 76 %. La Ligue termine la saison avec 4 160 licenciés (-14,2 % par rapport à la saison précédente), un recul contenu par rapport à l'hypothèse budgétaire de -20 %, avec l'objectif pour la saison prochaine de fidéliser les licenciés existants et de repasser au-dessus de la barre des 4 000.

Vote du rapport d'activité.

Pour : unanimité des voix exprimées
Contre : 0
Abstention : 0

→ Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

POINT 5 : RAPPORTS FINANCIERS

Présentation des comptes annuels de l'exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026, établis par le cabinet AMORIM & GHIGO Expertise Comptable (compte rendu de mission du 29/09/2026, Mme Laura AMORIM DE BRITO). L'ensemble des documents est présent en annexe 1.

Les comptes font ressortir les éléments suivants :

- **Résultat net comptable : -10 266 € (déficit)**, contre un excédent de 6 396 € à l'exercice précédent (-16 663 €). Résultat d'exploitation : -13 740 € ; résultat financier : +3 474 €.
- **Trésorerie (disponibilités) au 31/08/2026 : 128 351 €**, contre 128 699 € au 31/08/2025 (-348 €).
- Total du bilan : 190 861 € (207 351 € au 31/08/2025, -7,95 %). Capitaux propres : 176 687 € (186 953 € au 31/08/2025), dont report à nouveau de 150 013 € avant affectation du résultat.
- Chiffre d'affaires net : 240 444 € (280 746 € en 2024-2025, -14,36 %) ; total des produits : 302 681 € (372 219 €, -18,68 %) ; total des charges : 312 947 € (365 822 €, -14,45 %).
- Subventions d'exploitation : 58 523 € (87 814 €, -33,36 %) ; charges de personnel : 90 787 € (118 354 €, -23,29 %).
- Honoraires liés à l'affaire VSD : 22 719 € (budget : 5 319 €).

La Fête des Jeunes 2026 a représenté un coût d'environ 9.071.38€ soit une augmentation de 25.08% par rapport à 2025 pour la Ligue.

Le bilan financier est mis au vote :

Il est approuvé à l'unanimité.

Vote pour le quitus au trésorier de l'association :

Il est voté à l'unanimité.

PROJET

Affectation du résultat 2025/2026 : le déficit de 10 266 € est proposé en imputation sur le report à nouveau.

POINT 6 : BUDGET PRÉVISIONNEL 2026/2027 & PRIX DES LICENCES.

Madame la Présidente soumet au vote de l'assemblée le nouveau prix des licences et des affiliations pour la saison 2026-2027, en rappelant qu'il a été validé par le Comité Directeur du 6 juillet 2026. Les tarifs, applicables du 1er septembre 2026 au 31 août 2027, sont détaillés en annexe 3. Ils distinguent deux grilles : départements 04-05-06 et départements 13-83-84. À titre d'exemple, la licence M11 à Vétéran (option P) passe à 72,49 € pour les départements 04-05-06 et à 75,49 € pour les départements 13-83-84 ; l'affiliation des clubs est de 70 € (jusqu'à 50 licenciés en 2025/2026), 100 € (de 51 à 150) ou 130 € (151 et plus).

Mise au vote des prix des licences :
Pour : unanimité des voix exprimées
Contre : 0
Abstention : 0

→ Le prix des licences est approuvé à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel 2026-2027 (annexe 2). Le budget est présenté **à l'équilibre à 278 163 €** en charges comme en produits (résultat prévisionnel : 0 €), à comparer aux comptes 2025-2026 qui s'établissent à 312 947 € de charges et 302 681 € de produits. Principales lignes :

- Produits : licences FFE reçues 109 359 € (122 323 € en 2025-2026) et licences Monaco 4 669 € (5 350 €), soit 114 028 € d'affiliations et licences ; prestations de service 87 759 € dont recettes pôle 66 294 € (78 422 €) ; subventions d'exploitation 72 636 € dont ANS/PSF 36 691 € (20 076 €), Conseil régional – convention 15 000 € et Conseil régional – PPF/pôle 8 000 € (12 840 €).
- Charges : hébergements pôle 62 294 € (73 622 €) ; charges de personnel 91 750 € (90 787 €) dont salaires 49 000 € et charges sociales 40 000 € ; honoraires 18 319 € dont honoraires comptables 12 000 € et honoraires BAB/VSD 5 319 € (22 719 € en 2025-2026) ; aide aux organisations 9 000 € ; remboursement des licences féminines 5 545 €.

Mise au vote du budget prévisionnel 2026-2027 :
Pour : unanimité des voix exprimées
Contre : 0
Abstention : 0

→ Le budget est approuvé à l'unanimité.

POINT 7 : RAPPORT SPORTIF ET D'ARBITRAGE

Madame la Présidente donne la parole à Maître Donatella GUERCIA, pour la présentation du rapport.

BILAN SPORTIF
COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ – LIGUE RÉGIONALE D'ESCRIME RÉGION SUD – 2025-2026

1/ FORMATION

- **Arbitrage départemental et régional :** 2 sessions – au mois de septembre (réparties entre le CREPS d'Aix-en-Provence, Mandelieu et Orange) et en juin, avec la nouvelle procédure de QCM dématérialisés sur la plateforme créée par la FFE.
- **Formation d'arbitrage**, dirigée par notre responsable de l'arbitrage André PIATKO :
  - le 22 novembre au CREPS d'Aix-en-Provence – 4 participants, ainsi que les candidats aux brevets fédéraux ;
  - le 14 février 2026 à Grasse – 7 participants.
- **Brevets fédéraux : 13** – 11 animateurs (2 femmes et 9 hommes) et 2 éducateurs (2 femmes).

2/ ENTRAÎNEMENTS RÉGIONAUX

- **Fleuret :** tous les mercredis, entraînement partagé avec le Pôle Espoir et le Pôle France Jeunes d'Aix-en-Provence ; stage aux trois armes au CREPS d'Aix-en-Provence avant la Fête des Jeunes (FDJ) ; stage de féminisation fleuret (10 filles).
- **Sabre :** Coupe de Sabre pour les catégories M9 / M11 / M13.
- **Épée :** regroupement régional épée dames/hommes au CREPS d'Aix-en-Provence, pour les catégories M11, M13, M15 et Seniors.
- Stage aux trois armes de préparation à la FDJ ; organisation de la Fête des Jeunes.

3/ COMPÉTITIONS INTERNATIONALES ORGANISÉES EN RÉGION

- 6 – 7 décembre : Cabriès.
- 25 et 26 octobre 2025 : Circuit Européen U14 (CEE) – EPA.

PROJET

4/ PALMARÈS DES CHAMPIONS RÉGION SUD 2025/2026

Bilan des résultats à la Fête des Jeunes

Individuel

Fleuret dames : 5e VELLIEUX Romane (Pays d'Aix) ; 6e JANEL Elise (Pays d'Aix) ; 8e VILLEDIEU Alice (Pays d'Aix).
Sabre hommes : 6e MANOLOV Christo (Gémenos).

Équipes

Sabre hommes : 2e – Région Sud 1 (N3)
Sabre dames : 3e – Région Sud 1 (N3)
Épée dames : 3e – Région Sud 1 (N3)
Épée hommes : 3e – Région Sud 1 (N3)
Fleuret dames : 2e – Région Sud 1
Fleuret dames : 3e – Région Sud 2 (N2)
Fleuret hommes : 3e – Région Sud 1 (N2)

Palmarès individuels et par équipes – Championnats de France

Tireur / équipe	Club	Place	Épreuve
Antoine SPICHIGER	Nice OGC	3e	France M23 – Fleuret hommes
Smaïn DEKOUCHE	Pays d'Aix	3e	France M20 – Fleuret hommes
Jeanne LATGÉ	Pays d'Aix	1re	France M20 – Fleuret dames N2
Pays d'Aix (équipe)	Pays d'Aix	3e	France M20 – Fleuret dames par équipes N1/N2
Pays d'Aix (équipe)	Pays d'Aix	3e	France M20 – Fleuret hommes par équipes N1/N2
Mattis DI PIETRA	Gémenos EC	3e	France M17 – Sabre hommes N1
Thomas DE LAAT	Gémenos EC	3e	France M17 – Sabre hommes N2
Gémenos EC (équipe)	Gémenos EC	3e	France M17 – Sabre hommes par équipes N1/N2
Romane VELLIEUX	Pays d'Aix	1re	France M17 – Fleuret dames N2
Gladys CARABETTA	Pays d'Aix	3e	France M17 – Fleuret dames N2
Escrime Région Sud (équipe)	Avignon AE /Marseille EC	3e	France M17 – Fleuret dames par équipes N1/N2
Pays d'Aix (équipe)	Pays d'Aix	3e	France M17 – Fleuret dames par équipes N3
Gémenos 1 (équipe)	Gémenos EC	1re	France M20 – Sabre hommes par équipes N1/N2
Gémenos (équipe)	Gémenos EC	2e	France M20 – Sabre dames par équipes N3
CE Sanary (équipe)	Sanary CE	2e	France Seniors – Fleuret hommes par équipes N3
Antibes / Fréjus / Draguignan (équipe)	Clubs Région Sud	3e	France Vétérans – Épée hommes, GV par équipes

Podiums internationaux 2025-2026

Tireur	Club	Place	Épreuve
Anita BLAZE	Pays d'Aix	2e	Coupe du monde Senior – Fleuret dames par équipes – Hong Kong
Anita BLAZE	Pays d'Aix	3e	Coupe du monde Senior – Fleuret dames par équipes – Palma de Majorque
Anita BLAZE	Pays d'Aix	2e	Championnats d'Europe Senior – Fleuret dames par équipes
Ulysse PARPEYRAT-FOURNEL	Pays d'Aix	3e	Coupe du monde M20 – Fleuret hommes par équipes – Samorin
Michel CHOUEIRY	Gémenos EC	3e	Championnats d'Europe M20 – Sabre hommes par équipes
Annaïck FERRARI	Nice OGC	3e	Championnats du monde Vétérans – Sabre dames individuel V1
Annaïck FERRARI	Nice OGC	3e	Championnats du monde Vétérans – Sabre dames par équipes
Annaïck FERRARI	Nice OGC	3e	Championnats d'Europe Vétérans – Sabre dames V1 par équipes
Serge ROBIN	Nice OGC	2e	Tournoi IWAS – Escrime fauteuil – Sabre hommes A

PROJET

5/ AUTRES ACTIONS

- Stage de sensibilisation et de prévention lors des week-ends de stages.
- Accueil d'étrangers avant l'épreuve internationale de Cabriès.

Arbitrage – intervention de Monsieur André PIATKO

La parole est donnée à André PIATKO, responsable de l'arbitrage :

- Le bureau national (FFE) a décidé de révoquer la CNA (Commission nationale d'arbitrage) et de mettre en place une nouvelle CNA.
- Nouveau règlement sur la non-combativité : il n'y a plus de carton jaune, mais directement le carton rouge et le carton noir.
- JNA : la FFE donne un intervalle de temps pour passer le QCM. Elle propose un e-learning de 20 h avant le QCM ; cet e-learning est obligatoire pour la validation de l'obtention des QCM. Il en va de même pour la formation nationale.

Un débat de fond sur l'arbitrage fût lancé lors de l'assemblée générale, concernant notamment la rémunération des arbitres sur une journée de 7h, ce débat est récurent sur l'ensemble des réunion tenues par le comité directeur et lors de chaque assemblée générale, un travail de fond doit être apporté par le FFE, pour que l'arbitrage soit plus incitatif pour les jeunes escrimeurs.

Présentation des règlements 2026/2027

Les règlements soumis à l'assemblée (annexe 5) sont présentés : règlement de la saison 2026/2027 (règlement sportif et règlement financier), règlement d'arbitrage Région Sud, règlement du circuit régional Loisirs adultes, règlement sportif para-escrime, règlement Sabre Laser Région Sud et fonctionnement de la zone AURA – Région Sud.

Approbation de l'ETR.

La composition de l'Équipe Technique Régionale 2026/2027 (annexe 4) est approuvée à l'unanimité.

Vote des règlements.

Les règlements sont adoptés, avec une abstention : Jérôme, représentant du club d'Antibes (6 voix).

POINT 8 : QUESTIONS DIVERSES

Équipements de protection individuelle (EPI). Catherine DEFOLIGNY ajoute un point sur les EPI : attention, des contrôles ont déjà eu lieu dans certains clubs de la région (cf. contrôle administratif au club d'Orange évoqué au CD du 6 juillet 2026). Des documents seront transmis aux clubs par Elodie, et les clubs doivent mettre à jour et tenir les fiches des EPI (registre EPI).

Médecin. Point sur la mise à disposition d'un médecin pour les compétitions.

Clôture de l'assemblée générale à 12h30.

Fait à Mandelieu, le 18 octobre 2026.

Benoit GUBERT
Secrétaire Général

Christel GAVEN-MARY
Présidente

PROJET

ANNEXE 1

Comptes annuels du 01/09/2025 au 31/08/2026 – Ligue d'Escrime Région Sud(-Corse) – cabinet AMORIM & GHIGO Expertise Comptable (compte rendu de mission du 29/09/2026). Montants en euros.

Compte rendu de mission (page 1 des comptes annuels) : total du bilan 190 861 € – chiffre d'affaires 240 444 € – résultat net comptable (10 266) €.

1. Bilan actif

ACTIF (net)	31/08/2026	31/08/2025	Écart
Immobilisations incorporelles (concessions, brevets…)	164	2 065	-1 901
Immobilisations corporelles (autres)	210	501	-291
Immobilisations financières (autres participations)	15	15	–
Total actif immobilisé	**389**	**2 581**	**-2 192**
Stocks – marchandises	950	3 379	-2 429
Créances clients et comptes rattachés	9 832	7 151	+2 680
Autres créances	48 454	62 828	-14 374
Disponibilités	128 351	128 699	-348
Charges constatées d'avance	2 885	2 713	+172
Total actif circulant	**190 473**	**204 771**	**-14 298**
TOTAL GÉNÉRAL	**190 861**	**207 351**	**-16 490**

2. Bilan passif

PASSIF	31/08/2026	31/08/2025	Écart
Capital (fonds associatifs)	36 940	36 940	–
Report à nouveau	150 013	143 617	+6 396
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-10 266	6 396	-16 663
Total capitaux propres	**176 687**	**186 953**	**-10 266**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 052	5 643	+409
Dettes fiscales et sociales	3 931	7 734	-3 803
Autres dettes	2 354	7 022	-4 668
Produits constatés d'avance	1 838	–	+1 838
Total dettes	**14 175**	**20 398**	**-6 223**
TOTAL GÉNÉRAL	**190 861**	**207 351**	**-16 490**

Les sous-totaux peuvent différer de 1 € des sommes de lignes en raison des arrondis de la liasse.

3. Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	2025-2026	2024-2025	Écart	%
Ventes de marchandises	14 703	9 660	+5 043	+52,21 %
Production vendue de biens	127 673	140 401	-12 728	-9,07 %
Production vendue de services	98 068	130 685	-32 617	-24,96 %
Chiffre d'affaires net	**240 444**	**280 746**	**-40 302**	**-14,36 %**
Subventions d'exploitation	58 523	87 814	-29 292	-33,36 %
Autres produits	240	–	+240	

PROJET

COMPTE DE RÉSULTAT	2025-2026	2024-2025	Écart	%
Total des produits d'exploitation (I)	**299 207**	**368 560**	**-69 353**	**-18,82 %**
Achats de marchandises	7 944	10 032	-2 088	-20,81 %
Variation de stock (marchandises)	2 429	-754	+3 183	
Achats de matières premières et approvisionnements	11 162	30 972	-19 810	-63,96 %
Autres achats et charges externes	196 315	200 042	-3 727	-1,86 %
Impôts, taxes et versements assimilés	–	1 795	-1 795	-100,00 %
Salaires et traitements	49 372	67 966	-18 594	-27,36 %
Charges sociales	41 415	50 388	-8 973	-17,81 %
Dotations aux amortissements	2 192	2 602	-410	-15,76 %
Autres charges	2 118	2 780	-661	-23,79 %
Total des charges d'exploitation (II)	**312 947**	**365 822**	**-52 875**	**-14,45 %**
1 – Résultat d'exploitation (I-II)	**-13 740**	**2 738**	**-16 478**	
Produits financiers	3 474	3 659	-185	-5,06 %
2 – Résultat financier	**3 474**	**3 659**	**-185**	
3 – Résultat courant avant impôts	**-10 266**	**6 396**	**-16 663**	
Total des produits	302 681	372 219	-69 538	-18,68 %
Total des charges	312 947	365 822	-52 875	-14,45 %
BÉNÉFICE OU PERTE	**-10 266**	**6 396**	**-16 663**	

4. Soldes intermédiaires de gestion (extraits)

Solde	2025-2026	2024-2025
Marge commerciale	4 330	382
Production de l'exercice	225 741	271 086
Valeur ajoutée	22 594	40 454
Excédent brut (insuffisance brute) d'exploitation	-9 670	8 119
Résultat d'exploitation	-13 740	2 738
Résultat net	-10 266	6 396

PROJET

ANNEXE 2

Budget prévisionnel 2026-2027 et réalisé 2025-2026 – Ligue d'Escrime Région Sud (extrait du document « BUDGET_2026-2027 »). Montants en euros.

N°	Libellé	Réalisé 2025-2026	Budget 2026-2027
	60 LICENCES ET AFFILIATIONS		
60112000	LICENCES PAYEES A LA FFE	11 031,20	10 000,00
60112100	PARTICIPATION COMITES DEP		0,00
60112300	LICENCES - REMBOURSEMENT	131,00	
	TOTAL	**11 162,20**	**10 000,00**
	60 ACHAT FOURNITURES		
60370000	VARIATION DES STOCKS DE M/SES	2 428,80	
60410000	ACHAT PREST SPORTIVES-DIVERS	8 000,00	4 000,00
60411000	ACHAT PREST SPORT-HELIO MARIN	359,53	400,00
60430000	AIDE ARBITRAGE "BONUS"	4 155,00	5 000,00
60631000	MATERIEL SPORTIF	230,21	4 000,00
60632000	MATERIEL NON SPORTIF	12,76	
60641000	FOURNITURES DE BUREAU	805,31	1 000,00
60710000	ACHAT MAT.SPORTIF A REVENDRE	5 280,00	
60730000	ACHAT NON SPORTIF A REVENDRE	2 664,00	
	TOTAL	**23 935,61**	**14 400,00**
	61 SERVICES EXTERIEURS		
61320000	LOCATION DE LOCAUX	5 945,00	5 945,00
61321000	LOCATION SALLES	1 171,50	1 500,00
61350000	LOCATION MAT. BUREAU	3 349,78	3 500,00
61352000	MISE A DISPOSITION CONNEXION	360,00	400,00
61610000	ASSURANCES	3 363,45	3 400,00
	TOTAL	**14 189,73**	**14 745,00**
	62 HONORAIRES		
62260000	HONORAIRES COMPTABLES	11 853,60	12 000,00
62280000	HONORAIRES DIVERS		1 000,00
62281000	HONORAIRES BAB/ VSD	22 719,14	5 319,00
	TOTAL	**34 572,74**	**18 319,00**
	62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
62341000	CADEAUX	362,37	100,00
62381000	AIDE ORGANISATIONS	9 090,00	9 000,00
62383000	AIDE RECOMPENSES	2 689,90	2 700,00
62465000	REMB. LICENCES FEMININES	5 930,00	5 545,00
62465100	REMB. LICENCES GIRLY FENCING W	321,00	400,00
62511000	DEPLACEM. ADMINISTRATIFS	304,42	300,00
62513000	DEPLACEMENTS CTS	210,00	300,00
62521001	FDJ - ENGAGEMENT EQUIPE	160,00	600,00
62521003	FDJ - T SHIRT EQUIPEMENTS	910,44	1 000,00

PROJET

N°	Libellé	Réalisé 2025-2026	Budget 2026-2027
62521006	FDJ -DEPLACEMENT CADRES PRESI.	657,70	1 000,00
62521007	FDJ - DEPLACEMENT ARBITRES	1 166,00	1 000,00
62521008	FDJ - RESTAURANT CADRES PRSID.	74,15	200,00
62521009	FDJ - RESTAURANT ARBITRES	444,85	500,00
62521010	FDJ - HOTEL CADRES PRESID.	670,44	700,00
62521011	FDJ - HOTEL ARBITRES	1 051,80	1 000,00
62521012	FDJ - STAGES PREPARATION	1 159,00	1 200,00
62521013	FDJ - CAPITANAT	1 400,00	1 500,00
62521014	FDJ - BUVETTES CADRES CAPITAIN	117,00	120,00
62521015	FDJ- STAGE VICHY TIR-ARBITRES	400,00	500,00
62521016	FDJ - INDEMNITES ARBITRES	90,00	90,00
62521017	FDJ - PODIUM EQUIPE	450,00	450,00
62522000	DEPLAC. TIREURS COUPE DU MONDE	4 200,00	4 500,00
62530000	DEPLAC TIREURS TOURNOIS EUROPE	1 600,00	1 600,00
62531100	ARBITRAGE COMPETITIONS	2 664,24	3 000,00
62560000	DEPLAC. MISSIONS PRESIDENTE	2 243,16	2 500,00
62561000	HEBERGEMENTS PÔLE	73 622,00	62 294,00
62561400	FRAIS MISSION POUR STAGE POLE	304,00	50,00
62561500	HEBERGEMENT BREVETS FED.	4 278,22	4 300,00
62562000	FORM. CADRES DIRIGEANTS (CRE)	1 979,25	2 000,00
62562800	FORMATION ARBITRAGE	476,00	500,00
62565000	ACTIONS (FEMININES-VIOLENCES)	658,74	700,00
62570000	RELATIONS PUBLIQUES ADMIN.	499,90	200,00
62588000	AIDE STRUCTURES D'ACESSION	2 000,00	2 000,00
62588300	STAGE PÔLE ESPOIR	6 402,25	6 500,00
62588131	STAGE EPEE	1 423,00	1 500,00
62588132	STAGE SABRE	770,00	1 000,00
62588133	STAGE FLEURET	768,00	1 000,00
62588134	STAGE ESCRIME ARTISTIQUE	429,00	500,00
62600002	TELEPHONE LIGUE	1 069,68	1 000,00
62700000	FRAIS BANCAIRES	281,60	300,00
62810000	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	661,36	700,00
	TOTAL	**133 989,47**	**124 349,00**
	63 IMPOTS ET TAXES		
	TOTAL	**0,00**	**0,00**
	64 CHARGES DE PERSONNEL		
64111000	SALAIRES PERSONNEL	48 930,97	49 000,00
64130000	EPARGNE SALARIALE	441,28	500,00
64520000	CHGES SOC URSSAF	39 292,29	40 000,00
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	105,19	150,00
64800000	TICKET RESTAURANT PART CRE	2 017,28	2 100,00
	TOTAL	**90 787,01**	**91 750,00**
	65 AUTRES CHARGES GESTION		
65110000	SITE WEB	531,35	600,00

PROJET

N°	Libellé	Réalisé 2025-2026	Budget 2026-2027
65112000	REDEVANCES LOGICIELS	1 532,94	1 600,00
65800000	CHARGES DIV DE GESTION	53,97	100,00
	TOTAL	**2 118,26**	**2 300,00**
	68 DOTATIONS AUX AMORTISSMENTS		
68111000	DOTATIONS AUX AMORT S/ IMM INC	1 901,00	2 000,00
68112000	DOT AUX AMORT. S/ IMMO CORP	291,00	300,00
	TOTAL	**2 192,00**	**2 300,00**
	6 TOTAL CHARGES	**312 947,02**	**278 163,00**

CHARGES

PRODUITS

N°	Libellé	Réalisé 2025-2026	Budget 2026-2027
	70 LICENCES ET AFFILATIONS		
70111000	LICENCES FFE RECUES	122 322,58	109 359,00
70112000	LICENCES MONACO	5 350,48	4 669,00
	TOTAL	**127 673,06**	**114 028,00**
	70 PRESTATIONS DE SERVICE		
70721000	VENTE MATERIEL SPORTIF	7 813,10	
70722000	VENTE MATERIEL-KIT 1ERE TOUCHE	4 390,00	
70723000	VENTE MATERIEL NON SPORTIF	2 500,00	
70881100	PARTICIPATION FORMATION B.F.	4 650,00	5 000,00
70881300	STAGES POLE	8 328,00	8 500,00
70881310	STAGE EPEE	2 970,00	3 000,00
70881320	STAGE SABRE	800,00	1 500,00
70881330	STAGE FLEURET	880,00	1 500,00
70881340	STAGE ESCRIME ARTISTIQUE	270,00	400,00
70881350	ENTRAINEMENT REGIONAL MERC FLT	650,00	650,00
70881500	ENGAGEMENT JNA	988,00	
70883000	STAGES/FORMATION ARBITRES	110,00	915,00
70883300	RECETTES PÔLE ANNUELLE	78 422,00	66 294,00
	TOTAL	**112 771,10**	**87 759,00**
	74 SUBVENTION D'EXPLOITATION		
74010000	ANS / PSF	20 076,00	36 691,00
74011000	ANS / PSF / PÔLE	2 995,89	6 000,00
74020000	CONSEIL REGIONAL / CONVENTION	15 000,00	15 000,00
74021000	CONSEIL REGIONAL / PPF / PÔLE	12 840,00	8 000,00
74030000	CONSEIL DEPARTEMENTAL	5 945,00	5 945,00
74040000	FFE - CONTRAT DE PROGRES	1 665,75	1 000,00
	TOTAL	**58 522,64**	**72 636,00**

PROJET

N°	Libellé	Réalisé 2025-2026	Budget 2026-2027
	75 PRODUITS DE GESTION COURANTE		
75810000	PROD DIVERS DE GESTION	240,00	240,00
	TOTAL	**240,00**	**240,00**
	76 PRODUITS FINANCIERS - 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
76200000	PRODUITS FINANCIERS	3 442,48	3 500,00
76800000	AUTRES PRODUITS	31,37	
	7110000 PDT EXCEPT S/ OPER GESTION		
	TOTAL	**3 473,85**	**3 500,00**
	TOTAL PRODUITS	**302 680,65**	**278 163,00**
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-10 266,37**	**0,00**

Récapitulatif par chapitre

Chapitre	Réalisé 2025-2026	Budget 2026-2027
60 – Licences et affiliations (licences payées à la FFE)	11 162,20	10 000,00
60 – Achats et fournitures	23 935,61	14 400,00
61 – Services extérieurs	14 189,73	14 745,00
62 – Honoraires	34 572,74	18 319,00
62 – Autres services extérieurs	133 989,47	124 349,00
64 – Charges de personnel	90 787,01	91 750,00
65 – Autres charges de gestion	2 118,26	2 300,00
68 – Dotations aux amortissements	2 192,00	2 300,00
TOTAL CHARGES	**312 947,02**	**278 163,00**
70 – Licences et affiliations	127 673,06	114 028,00
70 – Prestations de service	112 771,10	87 759,00
74 – Subventions d'exploitation	58 522,64	72 636,00
75 – Produits de gestion courante	240,00	240,00
76/77 – Produits financiers et exceptionnels	3 473,85	3 500,00
TOTAL PRODUITS	**302 680,65**	**278 163,00**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-10 266,37**	**0,00**

PROJET

ANNEXE 3

Tarifs 2026/2027 des licences et affiliations – approuvés lors du Comité Directeur du 6 juillet 2026, à approuver lors de l'Assemblée Générale du 3 octobre 2026 – en vigueur du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Affiliations des clubs (tarif unique pour les deux grilles)

Nombre de licenciés 2025/2026	Tarif club
0 – 20 et 21 – 50	70 €
51 – 100 et 101 – 150	100 €
151 et plus	130 €

Licences par catégories – O = option d'assurance (P : sans contrat « Accident Corporel » ; 0 et + : voir mémento FFE)

Option	Départements	M5 à M7	M9	M11 à Vétéran	Arbitre	Enseignant	Dirigeant
P	04-05-06	36,49 €	60,49 €	72,49 €	72,49 €	72,49 €	46,49 €
P	13-83-84	39,49 €	63,49 €	75,49 €	75,49 €	75,49 €	49,49 €
0	04-05-06	37,00 €	61,00 €	73,00 €	73,00 €	73,00 €	47,00 €
0	13-83-84	40,00 €	64,00 €	76,00 €	76,00 €	76,00 €	50,00 €
+	04-05-06	37,58 €	61,58 €	73,58 €	73,58 €	75,76 €	47,58 €
+	13-83-84	40,58 €	64,58 €	76,58 €	76,58 €	78,76 €	50,58 €

Tarifs spéciaux

Option	Départements	Santé	Para loisirs	Para compét.	Pass' découverte	Bénévole accompagnateur	Sabre laser / Escrime artistique
P	04-05-06	23,49 €	26,49 €	72,49 €	8,49 €	6,49 €	46,49 €
P	13-83-84	25,49 €	26,49 €	75,49 €	8,49 €	6,49 €	49,49 €
0	04-05-06	24,00 €	27,00 €	73,00 €	9,00 €	7,00 €	47,00 €
0	13-83-84	26,00 €	27,00 €	76,00 €	9,00 €	7,00 €	50,00 €
+	04-05-06	24,58 €	27,58 €	73,58 €	9,58 €	7,58 €	47,58 €
+	13-83-84	26,58 €	27,58 €	76,58 €	9,58 €	7,58 €	50,58 €

Une fois la licence validée par le club, elle ne peut être modifiée que par le biais de la Ligue.

PROJET

ANNEXE 4

Composition de l'Équipe Technique Régionale (ETR) 2026/2027 – approuvée à l'unanimité

Nom et prénom	Rôle dans l'ETR	Missions	Qualification	Statut
PLUMENAIL Lionel	Coordinateur – Responsable 3 armes	Développement, Entraînement, Formation	Maître d'armes	Conseiller technique national – Cadre d'État
GUERCIA Donatella	Coordinatrice	Développement, Entraînement, Formation	Maître d'armes	Salariée Ligue
LAMBERT Olivier	Enseignant	Intervenant CFF	Maître d'armes	Conseiller technique national – Cadre d'État
KROSS Robert	Responsable Fleuret – Enseignant	Développement, Entraînement, Formation	Maître d'armes	Vacataire
LEGROS Michael	Responsable Épée – Enseignant	Développement, Entraînement	Maître d'armes	Vacataire
MERAT Julien	Responsable Sabre – Enseignant	Entraînement	Maître d'armes	Vacataire
VIVES Paul-Eloi	Responsable Sabre Laser	Développement	Maître d'armes	Vacataire
BAGNASCO Alain	Responsable Escrime Artistique	Développement	Maître d'armes	Vacataire
DORBE Thierry	Responsable Handicap	Développement	Éducateur	Bénévole
PIATKO André	Responsable Arbitrage	Formation	Prévôt d'armes	Bénévole
DELEUIL Fabien	Législateur	Développement	Maître d'armes	Bénévole

PROJET

ANNEXE 5

Règlements et documents réglementaires 2026/2027 présentés à l'Assemblée Générale

Document	Contenu
Règlement de la saison 2026/2027 (18 pages) – « à approuver le 3 octobre 2026 à Aix-en-Provence »	**Règlement sportif** (p. 2 à 8) : organisation générale (horaires, plateaux d'évolution, engagements des tireurs et des arbitres, indemnisation des arbitres, récompenses, envoi des résultats) ; licences, affiliations, catégories d'âge ; règles médicales ; critères de sélection aux championnats de France ; qualifications au challenge de France ; qualifications à la Fête des Jeunes ; qualifications à la Fête des Jeunes et aux championnats de France par équipes M17/M20/Seniors ; équipes interclubs ; vétérans ; règlement des épreuves jeunes (M7 à M13) ; formules des épreuves de la Ligue et de la zone Sud-Est ; escrime artistique ; normes des tenues. **Règlement financier** (p. 10 et 11) : aide aux clubs organisateurs ; aide aux tireurs ; stages sportifs, regroupements et formations. **Annexes** : entraînements et regroupements régionaux ; prix des licences et affiliations 2026/2027 ; compte rendu d'épreuve ; compte rendu financier d'arbitrage ; aide aux tireurs.
Règlement Arbitrage Région Sud – saison 2026/2027 (5 pages)	Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) présidée par André PIATKO ; membres de droit : la Présidente, Lionel PLUMENAIL (CTS), Donatella GUERCIA (ATR) ; membres : Médéric DÉGARDIN, Geoffrey LEGOUPIL, Adrien MARRONE, Frédéric MOLINA, Maxime SCHNEIDER, Nathalie DAVID, Robert KROSS. Examen théorique d'entrée en formation régionale (QCM) le 19 septembre 2026 – note minimale de 25/30 dans l'arme ; formation en ligne obligatoire à réaliser au plus tard le dimanche 18 octobre 2026 à 23h59 ; évaluation pratique des arbitres en formation régionale.
Règlement du circuit régional Loisirs adultes – saison 2026/2027 (2 pages)	Épée et fleuret ; catégories M20 à Vétérans ; les tireurs des circuits nationaux sont désormais acceptés, les M17 non ; engagement individuel : 12 € ; à partir de 4 tireurs engagés, inscription d'un arbitre vivement recommandée (auto-arbitrage accepté en cas d'insuffisance) ; formule laissée au Directoire Technique ; récompense des 4 premiers de chaque rencontre ; création de la « Coupe Régionale Confirmé ».
Règlement sportif para-escrime – Ligue Région Sud 2026-2027 (3 pages)	Épreuves régionales d'escrime fauteuil et d'escrime pour déficients visuels (DV) ; épreuves open ouvertes aux licenciés FFE, aux tireurs d'autres ligues, aux tireurs étrangers affiliés à World Para Fencing (fauteuil) ou pratiquant l'escrime DV, et aux Français résidant à l'étranger ; catégories M17 (dont M15 surclassés) et Seniors (dont M20 surclassés et Vétérans) ; classification A, B, C pour le fauteuil ; épreuves DV à l'épée.
Règlement Sabre Laser Région Sud 2026-2027 (11 pages)	Dispositions générales ; circuits régionaux cadets et seniors ; engagements ; arbitrage et jugement ; organisation matérielle (combat sportif, combat chorégraphié, technique) ; récompenses ; formule des compétitions ; contrôle du matériel ; classements régionaux et qualification aux compétitions nationales.
Fonctionnement de la zone AURA – Région Sud, saison 2026-2027	Épreuves prises en compte par la zone (M15, M17, M20) ; formules et classement des tireurs et des équipes ; horaires (début des épreuves à 10 h le dimanche) ; droits d'engagement : 12 € en individuel, 20 € pour la zone H2036 au fleuret et au sabre ; récompense des quatre premiers en individuel ; arbitrage (un arbitre dès 4 tireurs engagés, un second dès 9) et indemnisation selon le barème régional/zone.

PROJET

ANNEXE 6

Feuille d'émargement de l'Assemblée Générale Ordinaire – Aix-en-Provence, samedi 03 octobre 2026

Club (représentant)	Licences	Voix	Émargement
04 – ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	**116**		
SAINT AUBAN – M. R. RAMERO	18	NA	Non représenté
MANOSQUE – M. M. GOUFFE	29	3	Non représenté
LES MEES – Mme C. MILLE	35	NA	Non représenté
DLB ESCRIME – M. N. COLLOMP	34	4	Présent
05 – HAUTES-ALPES	**19**		
LA FINE LAME VEYNOISE – M. J-E AUGUSTIN	8	NA	Non représenté
GAP HAUTES ALPES – M. I. DJIBO-HASSAN	11	NA	Non représenté
06 – ALPES-MARITIMES	**1220**		
ANTIBES – M. J. TOURE	86	6	Présent
CANNES CE – Mme A. CAMPONOVO	62	6	par S. BRIAND
GRASSE CE – M. LADEVEZE	126	7	par M. LE GROS
LE CANNET ES – M. J-C BRUSCHINI	37	4	Présent
NICE OGC – Mme A. FERRARI	616	17	par A. PENNACCHIETTI
LES LAMES DU LOUP – Mme S. LIBERAS	36	4	Non représenté
CANNES THE GUARDIANS – Mme P. LENGLET	18	2	par C. ALEXANDRA
ACADEMIE DE SABRE LASER – M. J. DUBOC	9	NA	Non représenté
CAGNES/MER – M. F. LAFLEUR	75	6	par M. WEIBEL
NICE CJE – Mme N. NICOLAS	89	6	Excusé(e)
MANDELIEU – S. BRIAND	44	5	Présent
VILLEFRANCHE – Mme J. FERRARI	19	2	par A. PENNACCHIETTI
RIVIERA EFA 06 – M. J-M. OPRENDEK	3	NA	Non représenté
13 – BOUCHES-DU-RHÔNE	**1505**		
AIX UC – M. P. RICHARD	94	6	par F. FONTANILLAS
AUBAGNE – Mme N. PETIT	109	7	par ALEXANDRA
GEMENOS – Mme S. PASTUREL	117	7	par M. IMPERATORE
MEYREUIL CE – Mme C. BOULEY	44	5	Présent
ISTRES SE – Mme M. MARTINET	28	3	Non représenté
MARSEILLE EC – M. P. CABRERA	307	11	Présent
OLYMPIQUE EC – M. M. LEGROS	NA	NA	Présent
AMICALE CRAU – M. O. FASCIANELLA	70	6	Non représenté
ESCRIME PROVENCE – Mme E. VIGNOLO	92	6	Non représenté
MARTIGUES – M. J. SOLENN	30	3	Non représenté
ARLES CE – Mme V. FRIZON	115	7	Présent
GARDANNE – M. S. SANTINI	23	NA	Non représenté
OLYMPIQUE CC – M. C. MATTEI	104	7	par M. MOLINA
PAYS SALONNAIS – M. J-G GUTIERREZ	68	6	Non représenté
PAYS D'AIX – M. C. LEPRINCE	220	9	par C. DEFOLIGNY
AE TABARANT – Mme F. BERTOLINO	4	NA	Non représenté
MIRAMAS EC – Mme N. CABIAC	12	2	Non représenté
LES PENNES MIRABEAU – Mme M-H. ARNAL	25	3	Non représenté
MARIGNANE – Mme S. JACQUES	43	5	Non représenté

PROJET

Club (représentant)	Licences	Voix	Émargement
83 – VAR	**639**		
SEYNE/MER – Mme J. AMPART	95	6	Non représenté
FREJUS AMSL – M. P. OROSCO	73	6	Présent
DRAGUIGNAN CE – Mme A. CHAMAYOU	110	7	par M. MOLINA
COGOLIN CS – Mme MOREAU	27	3	par M. MOLINA
HYERES – Mme C. MERIALDO	NA	NA	par C. SUCHET
TOULON VAR – M. H. COMES	132	7	Présent
SIX-FOURS SE – M. E. MAEREL	57	6	par C. CAPITAINE
SANARY – M. Y. MOAL	61	6	Présent
LA GARDE AJS – M. M. BANNWARTH	75	6	Présent
ED PAYS DE FAYENCE – M. P. LE NOC	9	NA	Non représenté
84 – VAUCLUSE	**297**		
CIE – M. J-L. BOUISSON	5	NA	Non représenté
ASE AVIGNONAISE – Mme I. DONCEAN	74	6	Non représenté
GLAIVE DE CARPENTRAS – Mme E. GARCIA	22	3	Non représenté
CE ORANGEOIS – M. B. ALBERRO	70	6	Non représenté
LE FLEURET D'ARGENT L'ISLOIS – Mme J. PELLISSIER	20	2	Excusé(e)
MONTEUX EC – M. S. VERNHES	65	6	Présent
SORGUES CE – M. G. DARDE	41	5	Non représenté
98 – MONACO	**152**		
MONACO – M. J-M. GROSSELLE	152	8	par P. MERGUI
TOTAL	**3 948**	**248**	

1. Clubs (NA = sans voix ; « par X » = représenté par X, d'après la feuille d'émargement)

Récapitulatif : 29 clubs représentés sur 56 ; 173 voix représentées sur 248 (69,8 %) ; 2 979 licences sur 3 948 (75,5 %). Clubs sans voix présents ou représentés : OLYMPIQUE EC et HYERES.

2. Comité Directeur Escrime Région Sud

Membre	Émargement
CABRERA Damien	par A. PERRIMOND (trésorier CD13)
CHAMAYOU Aurélie	par F. MOLINA
DEFOLIGNY Catherine	Présente
DORBE Thierry	par C. GAVEN-MARY
GAVEN Christel	Présente
GROSSELLE Jean-Marie	Excusé
GUBERT Benoit	Présent
IMPERATORE Christophe	Présent
JABRI Haïfa	Absente
MOLINA Frédéric	Présent
PENNACCHIETTI Allan	Présent
PIATKO André	Présent
SERVIGNAT Bruno	Présent
VITALI Pierre	Absent
WEIBEL Marianne	Présente

PROJET